

2017

# RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE





SON EXCELLENCE PROFESSEUR ALPHA CONDÉ  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
CHEF DE L'ÉTAT

# RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

<b>S O M M A I R E</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
	<b>Profil</b>	<b>Conjoncture</b>	<b>Faits marquants</b>	<b>Evolution de la SOGUIPAMI</b>	<b>Rapport financier</b>
	<b>Présentation</b>	<b>Internationale</b>	<b>Internes</b>	<b>Recherches minières</b>	<b>Suivi budgétaire</b>
	<b>Conseil d'administration</b>	<b>Nationale</b>	<b>Externes</b>	<b>Participations et partenariats</b>	<b>Bilan</b>
	<b>Organisation interne</b>			<b>Coopération avec l'Administration minière</b>	<b>Compte de résultat</b>
					<b>Trésorerie</b>
			<b>Perspectives à court terme</b>		



### 1.1 Présentation de la SOGUIPAM

La SOGUIPAMI a été créée par Décret D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011, en application des dispositions de l'article 29 et suivant la loi n° L/2011/005/CNT du 11 août 2011 portant constitution et gestion du patrimoine minier Guinéen.

Ce Décret a conféré la personnalité juridique et l'autonomie financière et de gestion à la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI). Société anonyme constituée selon les normes OHADA et soumise à une gestion de droit privé,

son objet est selon son décret de création qui sera modifié par le *décret D/2015/016/PRG/SGG du 12/02/2015 est :*

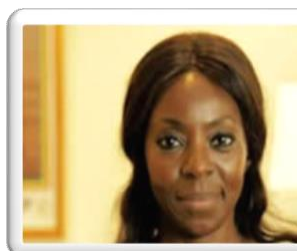
- **La Gestion des participations de l'Etat** pour le compte de celui-ci dans les sociétés minières et les sociétés industrielles, les sociétés d'infrastructures et de services dans lesquelles l'Etat est actionnaire.
- **La participation à la recherche minière par la détention seule ou en partenariat de permis de recherche minière à des fins promotionnelles**, dans les limites fixées par la loi L/2011/006/CNT du 9 septembre 2011 instituant le code minier de la République de Guinée.
- **La commercialisation des produits miniers revenant à l'Etat** dans le cadre de l'exercice des droits de commercialisation de l'Etat ; et la participation aux négociations du gouvernement sur la base des contrats entre l'Etat et les sociétés dans lesquelles elle gère les participations de l'Etat, ainsi que sur le développement des infrastructures minières.

## 1.2 Conseil d'administration

La SOGUIPAMI est dotée d'un conseil d'administration conformément aux dispositions du décret modifiant les statuts de la société. Ce conseil est composé de sept (7) membres qui sont :



M. Abdoulaye MAGASSOUBA  
Ministre des Mines et Géologie  
Président



Mme Malado KABA  
Ministre de l'Economie et des  
Finances  
Vice-Présidente



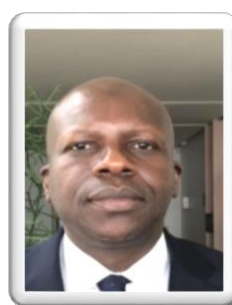
M. Mamady FOFANA  
Directeur Général SOGUIPAMI



Mohamed Lamine  
DOUMBOUYA  
Ministre du Budget  
Membre



Dr Alkhaly Yamoussa  
BANGOURA  
Conseiller chargé des mines à la  
Présidence



M. Aboubacar Kagbè TOURE  
Directeur Général Adjoint  
SOGUIPAMI



M. Mamadi CONDE  
Administrateur Général des  
Grands projets et marchés  
publics

## 1.3 Organisation interne

La SOGUIPAMI est une société anonyme dotée en plus du conseil d'administration, d'une direction générale comprenant un directeur général et un directeur général adjoint.

Sont rattachés directement à la direction générale, les services et fonctions suivants :

- le conseiller juridique,
- le service communication et relations extérieures,
- le contrôleur interne.

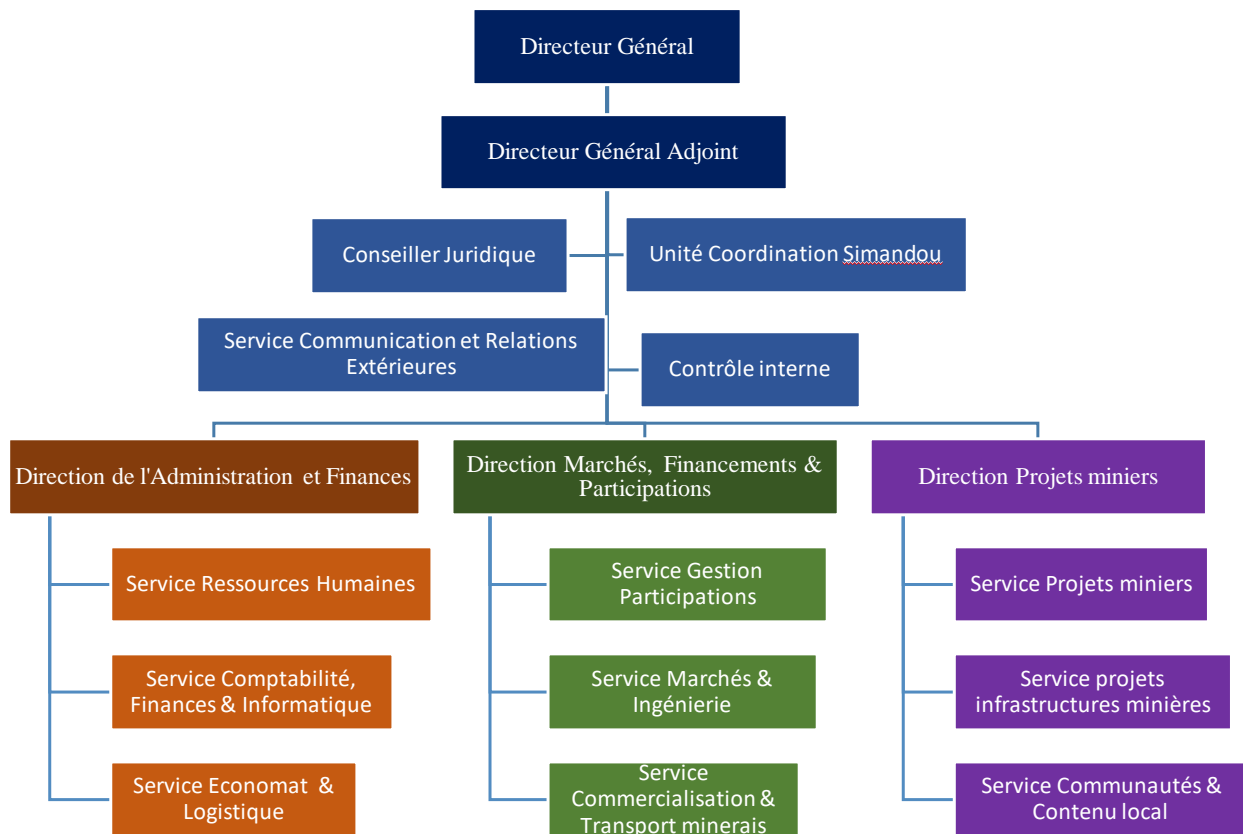
Outre les services rattachés, la Direction générale est appuyée dans la coordination et l'impulsion des activités de la société par trois (3) directions qui sont :

- Direction de l'Administration et des Finances,
- Direction des Marchés, Financements et Participations,
- Direction des Projets Miniers.

Ces Directions sont organisées comme suit :

- 1. La Direction de l'Administration et des finances** qui est composée de 3 services, s'occupe de la gestion des ressources humaines, de la tenue de la comptabilité de la société, de l'administration, des finances et de l'informatique.
- 2. La Direction des marchés, financements et participations** composée de 3 services s'occupe de la Gestion des participations de l'Etat et de la SOGUIPAMI, du suivi des Marchés et de l'Ingénierie Financière; de la Commercialisation et du Transport de Minerais en attendant la création de la société de trading qui sera dédiée à cette activité exclusivement.
- 3. La Direction des projets miniers** également composée de 3 services, s'occupe de la gestion des Projets Miniers de la SOGUIPAMI en relation avec nos partenaires, du suivi et de la gestion des Projets d'Infrastructures connexes aux projets Miniers ; du suivi et de l'appui aux sociétés minières dans la gestion du volet relations Communautaires et Contenu Local.





## 2. Conjoncture

### 2.1 Conjoncture internationale

En 2017, la croissance de l'économie mondiale selon le FMI a été de 3,7 % contre une croissance de 3,1 % en 2016. Cette évolution est le reflet du niveau d'activité économique dans les principaux pays développés à l'exception du Royaume Unie.

La croissance de la zone euro a été de 2,4 % en 2017 contre 1,8 % en 2016, celle de l'économie Japonaise après des périodes de récession, a enregistré une amélioration de 1,9% en 2017 contre 0,9% en 2016 due à la hausse des investissements des entreprises et à l'augmentation des exportations.

Les économies émergentes ont progressé de 6,8% en 2017 contre 6,7% en 2016.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique s'est améliorée avec une progression de 2,7% en 2017, contre 1,4% en 2016. Cette performance est la résultante de plusieurs facteurs (production pétrolière et agricole du Nigéria, absence de grande sécheresse dans les régions de l'Afrique Orientale et Australe). Sur le marché du travail dans la zone euro, la bonne performance de l'activité économique s'est traduite par un recul net du taux de chômage qui s'établit à 8,7%, qui est le niveau le plus faible jamais enregistré depuis 2009.

L'inflation au niveau mondial est restée faible, malgré la persistance d'un niveau un peu élevé dans certains pays en développement.

Pour ce qui concerne l'évolution des cours des matières premières, des produits de base et des denrées alimentaires, l'année 2017 a été marquée par la poursuite de la hausse du cours du pétrole (Brent à 53,05 dollars le baril en moyenne).

Cette hausse de plus de 25% en un an, s'explique par la réduction des quotas de l'OPEP. Le cours moyen de l'or a été de 1 258,03 dollars l'once contre 1 247,79 dollars l'once en 2016, soit une hausse de 0,82% qui s'explique entre autres par la faiblesse du dollar, l'environnement de taux négatifs ou proches de zéro. En outre, les banques centrales ne vendent plus d'or depuis 2008, et certaines, comme les banques centrales russe et turque, continuent d'en acheter. Le cours moyen de l'argent s'est chiffré à 17,07 dollars l'once contre 17,38 dollars l'once en 2016, soit une baisse de 1,78%. Le cours de l'aluminium a enregistré une hausse de 24,06%, passant de 1 609,80 USD/tonne en 2016 à 1 997,04 USD/tonne en 2017, atteignant au mois d'octobre, 2 150,64 USD/tonne, son plus haut niveau depuis la crise financière. Cette situation s'explique par les mesures importantes adoptées par la Chine dans le domaine de l'environnement entraînant la fermeture de plusieurs usines.



Les Perspectives de l'environnement économique mondial en 2018 sont bonnes selon les prévisions du FMI. La croissance de l'économie mondiale sera de 3,9 %, en 2018. En Afrique subsaharienne, les perspectives de croissance pour 2018 seront à 3,3. Cette croissance devrait s'améliorer en 2019 en atteignant 3,5 %.

Bien que les rythmes de progression varient d'une économie à l'autre, dans les pays avancés,

En rythme annuel, les cours du pétrole, de l'aluminium, de l'huile de palme, de l'or et du riz ont augmenté respectivement de 23,5 %, 22,6 %, 2,0 %, 0,7 % et 0,3 % et 1,5 % à fin décembre 2017 contre -15,9 %, -3,8 %, +12,7 %, +8,0 %, et +7,0 % à la même période de 2016. En revanche, les cours moyens du cacao, du café et de l'huile d'arachide ont baissé respectivement de 29,8 %, de 7,8 % et de 1,9 % à fin décembre 2017 contre +1,6 % et +3,8 % il y a un an. Les cours des produits exportés par la Guinée sont globalement orientés à la hausse.

## **2.2 Conjoncture nationale**

En mars 2017, le parlement guinéen a adopté le plan national de développement économique et social (PNDES) couvrant la période 2016-2020. Le PNDES repose sur une orientation de la politique économique structurée autour :

- i) du renforcement des infrastructures énergétiques, des infrastructures de transport, de technologies de l'information et de la communication ;
- ii) de l'amélioration de la productivité du secteur agricole y compris l'élevage et la pêche, et la mise en place d'un cadre favorable au développement de l'agro-industrie ;
- iii) du renforcement de l'accès à l'éducation et aux soins de santé de qualité pour tous ;
- iv) du développement local

Les axes transversaux de cette politique économique tournent autour des quatre piliers du PNDES qui sont :

- promotion d'une bonne gouvernance ;
- transformation économique durable et inclusive ;
- développement inclusif du capital humain et ;
- gestion durable du capital naturel.

La mise en œuvre du PNDES soutenue par le dynamisme des secteurs primaire et secondaire, en lien avec les performances dans les activités extractives, commerciales et agricoles a permis à l'économie guinéenne d'atteindre un taux de croissance 6,7 % en 2017 contre 6,6 % en 2016.

### **Secteur primaire**

En 2017, la valeur ajoutée du secteur primaire (16,9 % du PIB, dont 8,7 % pour l'agriculture), devrait atteindre de 3,9 % contre 3,1% en 2016. Cet accroissement serait tiré par celui de la production de tous les sous-secteurs notamment celle de l'agriculture.

## **Secteur secondaire**

La valeur ajoutée du secteur secondaire (30,1 % du PIB, dont 14,2 % pour les activités extractives), devrait croître de 11,9 % en 2017 après 15,9 % en 2016.

En 2017, le volume cumulé de la production de bauxite s'est chiffré à 47.723,82 millions de tonnes, contre 38.826,21 en 2016, soit une augmentation en glissement annuel de 22,9 %, du fait en partie du dynamisme observé dans les activités de production de la Société Minière de Boké (SMB).

A fin décembre 2017, les cumuls des volumes de production de l'or et du diamant ont atteint 1.674,71 millions d'onces et 263,73 mille carats contre respectivement 985,75 et 107,02 en 2016. En glissement annuel, ces volumes ont augmenté de 69,9 % pour l'or et de 146,4 % pour le diamant, en lien avec une reprise des activités dans le secteur.

A fin décembre 2017, les volumes de production de l'électricité et de l'eau potable ont été de 1.738 596 MWH et 64.768 068 m<sup>3</sup>, contre 1.666 771 MWH et 63.716 540 m<sup>3</sup> au même moment de 2016. Soit, une augmentation en glissement annuel de 4,3 % et de 1,7 % des productions de l'électricité et de l'eau potable ; en raison des efforts de consolidation des capacités de production.

## **Secteur tertiaire**

En 2017, la valeur ajoutée du secteur tertiaire y compris les droits et taxes à l'importation 'DTI', devrait enregistrer une croissance de 6,1 %, grâce à une contribution appréciable de tous les sous-secteurs, notamment le transport.

## **Finances publiques**

Le déficit budgétaire de l'Etat s'est aggravé en 2017, avec un solde sur base engagement (dons compris) négatif de GNF 1 836,48 milliards (soit -2,1% du PIB) contre un excédent de GNF 139,85 milliards en 2016 (soit 0,3% du PIB).

Les recettes et dons ont été de GNF 14 341,90 milliards en 2017 contre GNF 12 325,72 en 2016. S'agissant des dépenses, elles ont été de GNF 16 178,38 milliards en 2017 contre GNF 12 185,86 milliards en 2016.

Cependant, en fin d'année 2017, la Guinée a signé un nouveau programme soutenu par une Facilité Elargie de Crédit de trois (3) ans avec les services du Fonds Monétaire International (FMI). Ce programme fournira le cadre de la mise en œuvre des politiques macroéconomiques saines pour promouvoir une croissance plus élevée et plus inclusive.

Il visera à :

- i) renforcer la résilience macroéconomique de la Guinée ;
- ii) intensifier les investissements nécessaires dans les infrastructures pour soutenir la croissance plus élevée, diversifier l'économie tout en préservant la stabilité macroéconomique ;
- iii) renforcer les programmes sociaux pour réduire la pauvreté et favoriser l'inclusion
- iv) faire progresser les réformes structurelles qui favorisent la croissance, renforcent la gouvernance et favorisent le développement du secteur privé.

### **Tension inflationniste persistance**

En décembre 2017, le taux d'inflation en glissement annuel et en moyenne annuelle ont respectivement de 9,5 % et 8,9 % contre 8,7 % et 8,2 % au même moment de 2016, en lien avec la hausse des prix à la consommation "produits alimentaires, boissons et tabac", passant respectivement en glissement annuel et en moyenne annuelle de 12,6 % et 11,2 % en décembre 2016 à 14,2 % et 13,3 % en décembre 2017.

### **Taux de change relativement stable**

Sur le marché de change officiel, le franc guinéen a été échangé à GNF 9.005 et GNF 10.652 contre respectivement un dollar américain et un Euro, après GNF 9.180 et GNF 9.678 en décembre 2016. Face au dollar américain, le franc guinéen s'est apprécié de 1,9 % en décembre 2017 contre une dépréciation de 14,7 % il y a un an. Face à l'Euro, la monnaie guinéenne a enregistré une dépréciation nominale 10,1 % contre une dépréciation de 10,7 % en décembre 2016.

### **Perspectives budgétaires 2018**

Au plan budgétaire, les perspectives pour le premier trimestre de 2018 devraient se renforcer par rapport au 3 derniers mois de 2017, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du nouveau programme FEC.

### 3. LES ACTIVITES SAILLANTES DE LA SOGUIPAMI EN 2017

Au cours de l'année 2017, la SOGUIPAMI a poursuivi ses activités dans 4 domaines principaux :

1. La Gestion du portefeuille minier de l'Etat ;
2. La commercialisation de minerais,
3. La recherche minière et les nouveaux partenariats,
4. Le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur minier.

Dans le cadre de ce rapport de gestion de 2017, nous allons retracer les activités saillantes de l'année et les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre mission.

#### 3.1 LA GESTION DU PORTEFEUILLE MINIER DE L'ÉTAT

A date, la SOGUIPAMI gère les participations de l'Etat dans :

- 3 sociétés en exploitation : Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG 49%), la Société Anglogoldashanti (SAG 15%) et la Société Minière de Boké (SMB 10%);
- 3 sociétés détentrices de concessions minières : AMC 10%, Bel air mining SA (15%) et la Société Minière de Mandiana (15%).

Pour le moment seules la CBG et la SAG versent de dividendes à l'Etat, la SMB bien qu'étant bénéficiaire, n'a pas versé de dividendes à l'Etat. Les autres sociétés sont en cours de construction.

##### A- La Société Anglogoldashanti de Guinée (SAG).

La SOGUIPAMI en relations avec le Ministère des Mines et de la Géologie est intervenue durant toute l'année 2017, dans le suivi des activités de la SAG en participant, en tant que gestionnaire du portefeuille minier de l'Etat, aux différentes réunions du CA et du comité technique.

L'intervention de la SOGUIPAMI a permis :

- un meilleur suivi du projet d'extension des installations de la société, des questions de délocalisation et de réinstallation des populations, de la réalisation de l'audit des factures d'électricité de siguiri et environs en relation avec les Ministères du budget et des mines et géologie.

En 2017, la SAG a réalisé :

- une production totale d'or qui se chiffre à **380,269 onces** entraînant une augmentation de la masse du bilan de 15% (**451 164 698 US**) dollars par rapport à l'année 2016 ;
- des capitaux propres de **276 158 504 US dollars**,
- un Chiffre d'Affaires de **468 834 121 US dollars** en augmentation de 23% par rapport à 2016,
- un résultat net de **91 634 993 US dollars** en progression de 20% par rapport à l'exercice précédent (**70.9 millions USD**),

Le Conseil d'Administration a décidé d'affecter à la distribution en dividendes, **55.000.000 US dollars** sur les **91 634 993 US dollars** de résultat net bénéficiaire de l'exercice 2017.

Il est cependant à noter que l'ampleur et la forte expansion des activités d'orpaillage illégal dans le périmètre de la SAG pourrait à terme affecter la rentabilité de cette société. C'est pour limiter l'impact de cette activité sur les sociétés minières, que le Ministère des mines et géologie a entrepris la réorganisation de cette profession et l'affectation de domaine dédié aux orpailleurs.



**Le ministre des Mines et l'ancien Administrateur de la SAG**



**Les orpailleurs de Siguri à bouré**

## **B- La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG).**

En 2017, la CBG a réalisé :

- une quantité de Bauxite Expédiée à 3% : **14, 445 millions de tonnes,**
- Un chiffre d'affaires : **412,169 millions de dollars,**
- Des coûts d'opération total de: **278,813 millions de dollars ;**
- Un résultat avant impôts et taxes de : **133,356 millions de dollar,**
- Coût de production par tonne : est **de \$18,63,**
- Un prix de vente par tonne : **28,53.**

Les informations ci-dessus devront faire l'objet de certification par le commissaire aux comptes de la CBG avant d'être considéré comme définitif.

## **C- Société Minière de Boké (SMB)**

Au cours de l'année 2017, la SOGUIPAMI a participé au conseil d'administration de la SMB en qualité d'administrateur représentant l'Etat guinéen.

Au cours de l'année la SMB a réalisé :

- une quantité de Bauxite Expédiée de : **32,301 millions de tonnes,**
- Un chiffre d'affaires : **GNF 2.520.133.280.197,**
- Un total des charges d'exploitation : **GNF 2 856 957 264 560,**
- Des produits financiers de: **GNF 87 874 580 997;**
- Un résultat des activités ordinaires : **GNF 15 622 828 744,**
- Un résultat HAO : **GNF – 8 239 730 740,**
- Un résultat net : **GNF 7.383.098.004.**

La situation du permis de malapouyah et le niveau de remboursement des avances reçues (USD 5.000.000).

**TABLEAU DES PAIEMENT ET REMBOURSEMENTS DE SMB SUR LE PERMIS DE MALAPOUYAH**

N°	Mois de Production	Quantités de Bauxites Déclarées par SMB	Prix total de la quantité exportée 0.50 usd	Renumeration directe SOGUIPAMI 0.20 usd	Renumeration directe SOGUIPAMI 0.30 usd	Montant restant dû à SMB sur avance de usd 2 000 000 + 3 000 000	Observations
1	<b>Octobre-16</b>	74 763,39	37 381,70	14 952,68	22 429,02		
2	<b>Novembre-16</b>	127 037,37	63 518,69	25 407,47	38 111,21		
3	<b>Decembre 16</b>	174 307,39	87 153,70	34 861,48	52 292,22		
4	<b>janvier-17</b>	367 806,45	183 903,23	73 561,29	110 341,94		
5	<b>Fevrier 17</b>	385 777,39	192 888,70	77 155,48	115 733,22		
6	<b>mars-17</b>	1 018 581,70	509 290,85	203 716,34	305 574,51		
7	<b>avril-17</b>	1 340 122,88	670 061,44	268 024,58	402 036,86		
8	<b>mai-17</b>	1 313 902,88	656 951,44	262 780,58	394 170,86		
9	<b>juin-17</b>	1 162 656,13	581 328,07	232 531,23	348 796,84		
10	<b>juillet-17</b>	621 296,32	310 648,16	124 259,26	186 388,90		
11	<b>août-17</b>	887 366,10	443 683,05	177 473,22	266 209,83		
12	<b>septembre-17</b>	707 112,24	353 556,12	141 422,45	212 133,67		
13	<b>octobre-17</b>	898 266,19	449 133,10	179 653,24	269 479,86		
14	<b>novembre-17</b>	914 971,68	457 485,84	182 994,34	274 491,50		
15	<b>Decembre 17</b>	1 187 513,20	593 756,60	237 502,64	356 253,96		
16	<b>TOTAL</b>	<b>11 181 481,31</b>	<b>5 590 740,66</b>	<b>2 236 296,26</b>	<b>3 354 444,39</b>	<b>1 645 555,61</b>	solde dû au 31/12/17

## D- Société Minière de Mandiana (SMM)

La société minière de Mandiana est détenue à 85% par Managold et 15% par l'Etat Guinéen.

En 2017, il a été procédé avec l'accompagnement de la SOGUIPAMI dans la gestion des relations communautaires :

- A la Rénovation des camps existants et la construction de nouvelles infrastructures nécessaires (locaux et route) ;
- A la Distribution de 1000 kits scolaires aux enfants scolarisés de la zone du projet à Mandiana ;
- A la Réalisation d'environ 45.000 m de sondages tous types confondus avec un parc de 5 machines à savoir :
  - ✓ Exploration : 2717 m RC et 1976 m DD
  - ✓ Certification : 31941 m RC et 1548 m DD
  - ✓ Géotechnique : 1672 m DD
  - ✓ Géo-métallurgie : 1489 m DD
  - ✓ Forages Eau : 768 m

Avant les travaux 2017 réalisés par Managem après la reprise de SMM, le gisement était évalué à 53 MT @ 1,3g/t soit 2,2 MOz.

Cet investisseur minier qui a une longue expérience a réalisé une campagne en 2017, qui a permis de porter les ressources géologiques de 53 millions de tonnes à de 66 Millions de tonnes à 1,3 g/t soit 2,8 Millions d'onces.

Pendant la même campagne les Ressources Minérales provisoires calculées intégrant les paramètres économiques sont de 34 Millions de tonnes à 1,63g/t soit 1,8 Millions d'onces. Toutes ces informations devront être confirmées par le cabinet indépendant SRK qui a fait la visite du site et qui est en train de faire son évaluation indépendante qui fera partie du rapport de faisabilité.

Pour la réalisation de ce projet les investissements envisagés sont estimés à **USD 200 M\$**.



## **E- BEL- AIR MINING**

La société Bel air mining est détenue par :

- **Alufer Guinée Ltd : 65%,**
- **Alufer base metals Ltd : 20%,**
- **République de Guinée : 15%.**

Le coût total de développement du projet était évalué à \$205m en 2017. Les travaux de construction en le 16 janvier 2017 et le premier minerai à exporter par bateau est attendu le 03 août 2018.

En 2017, bel air mining a employé dans le projet près de 1485 personnes dont 17% d'expatriés. 21 Sociétés sous-traitantes ont collaborées avec BAM dans la réalisation de ce projet sur la base de 3 critères :

- Entreprises enregistrées en Guinée,
- Entreprises guinéennes avec 50% d'administrateurs ou dirigeants guinéens ;
- Entreprises de préfecture de Boffa.

Sur le plan communautaire BAM a apporté son appui aux femmes de la localité pour le développement de la culture maraichère.

Le calendrier de construction du projet est respecté et la première exportation de minerai pourrait intervenir le 03 août 2018.

## **F- ALLIANCE MINING COMMODITIES (AMC).**

Le capital de la société AMC est composé de :

- Alliance mining Commodities Ltd : 89%,
- République de Guinée : 10%,
- Peter Ross SULLIVAN : 1%.

AMCG SA est titulaire d'une concession minière d'une durée de 25 ans sur un périmètre de 728 km<sup>2</sup> sis à Gaoual.



### 3.2 LA COMMERCIALISATION DE MINERAIS

Dans le cadre de l'exercice du droit de commercialisation conféré par l'Etat à la SOGUIPAMI, l'exécution du contrat de vente signé avec la société DADCO a été poursuivie en 2017.

En effet, l'attribution de ce contrat à DADCO a fait l'objet d'un appel d'offres international, cette société a été choisie sur la base d'une offre intéressante et en tenant de la durée du contrat (5 ans).

Les 300 milles tonnes de bauxite vendus par la SOGUIPAMI sont directement livrés à DADCO par la CBG qui assure toute la logistique et le prix de vente est directement payé par DADCO à cette dernière (CBG). La SOGUIPAMI ne reçoit que les commissions réalisées sur la cession temporaire du droit d'enlèvement à DADCO qui est par ailleurs actionnaire de CBG. En 2017, les commissions sur la vente des 300 mille tonnes de bauxite se chiffrent à GNF **13.968.775.377**. Ce montant est net des frais versés à la BCRG mais brut de l'impôt sur le chiffre d'affaires qui est calculé sur le bénéfice de la société en fin d'année.

**Tableau des ventes de bauxite à DADCO en 2017**

DATES VIREMENTS	11 MAI	18 JUIL	08 AOUT	06 NOVEM	13 DECEM	TOTAUX
MONTANTS USD	245.860	215.836	220.300	245.076	243.388	<b>1.170.460</b>
COURS BCRG	9124,1001	9.023,5297	8.958	8997.0184	9.006,1274	-----
MONTANTS GNF	2.243.251.251	1.947.602.506	1.973.447.400	2.204.953.281	2.191.983.336	<b>10.561.237.774</b>
COMM BCRG	11.216.256	9.738.013	9.867.237	11.024.766	10.959.917	<b>52.806.189</b>
MONTANTS NETS	2.232.034.994	1.937.864.543	1.963.590.163	2.193928.515	2.181.023.419	<b>10.508.441.634</b>

A part le contrat DADCO, les négociations sont en cours avec les sociétés SMB, AMR, HENAN CHINE, BEL AIR MINING et autres pour l'exercice du droit de commercialisation de la part de l'Etat la production minière de ces sociétés en phase d'exploitation. L'aboutissement de ces négociations contribuera fortement à l'amélioration du chiffre d'affaires de la SOGUIPAMI dans les années à venir.

### 3.3 LES NEGOCIATIONS DES CONVENTIONS MINIERES DES BLOCS DE BAUXITE PROMOTIONNELS EX BHP

Suite à l'échec de l'appel d'offres international sur les blocs de bauxite rendus par la société BHP, il a été alors décidé par le Gouvernement de les attribuer à la SOGUIPAMI à titre promotionnel suivant décret n°D2016/053/PRG/SGG du 9 mars 2016.

En application des dispositions de ce décret la SOGUIPAMI a entrepris des démarches à l'étranger pour trouver des sociétés intéressées par ces blocs qui ont été au préalable découpés en 5.

Parmi les sociétés intéressées deux ont retenues l'attention de la commission de négociation mis en place :CHINALCO et TBEA.

Les négociations sur les contrats de partenariat technique ont été conduites par la SOGUIPAMI et celles sur les conventions minières par l'administration minière avec l'appui de la SOGUIPAMI est des Ministères du budget et des Fiances.

## 1. CHINALCO

Les premières discussions ont portées sur l'offre de la société CHINALCO. Le discussions sur le contrat de partenariat technique entre CHINALCO et SOGUIPAMI se sont déroulées à conakry, beijing et paris et permis la signature de ce contrat à conakry.

Dans ce contrat de partenariat technique, la SOGUIPAMI a accepté de céder ses droits (au nom de l'Etat) sur les 2 blocs de Boffa à CHINALCO contre le paiement de :

- USD 60 millions sur 15 ans dont 5. Millions de dollars à l'attribution du titre d'exploitation et à la promulgation de convention minière ;
- Ou USD 30 sur 10 dont USD 5 millions payables à l'attribution du titre d'exploitation et à la promulgation de convention minière. Cette 2è option de paiement ne sera retenue que si CHINALCO apporte la preuve d'avoir contribué à l'obtention de financements auprès de l'Etat Chinois.

Le projet envisagé par CHINALCO selon son offre est présenté ci-dessous.

### **Phase1 : production de bauxite brute et 1<sup>ière</sup> étape de construction d'une usine d'alumine**

- date de première production de bauxite brute : fin 2017-début 2018 ;
- volume de la production : au démarrage 5,7 millions de tonnes par an (mtpa) puis 12 mtpa ;
- 1<sup>ière</sup> étape construction raffinerie : capacité de 1 mtpa d'alumine.
- Le tout pour 1.2 milliards dont 0,55 milliard en fonds propres.

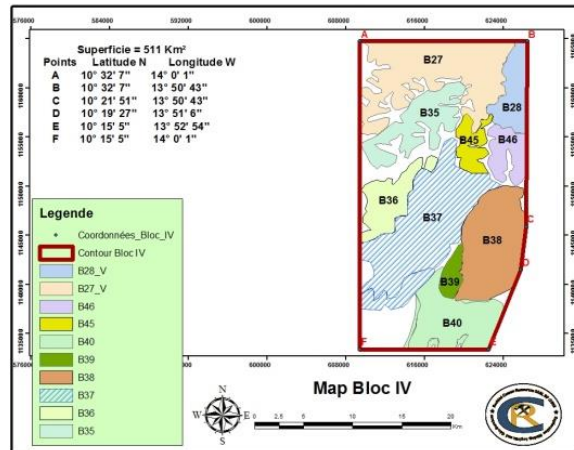
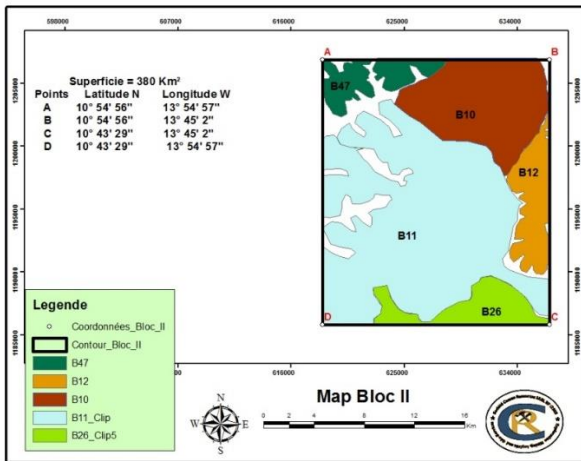
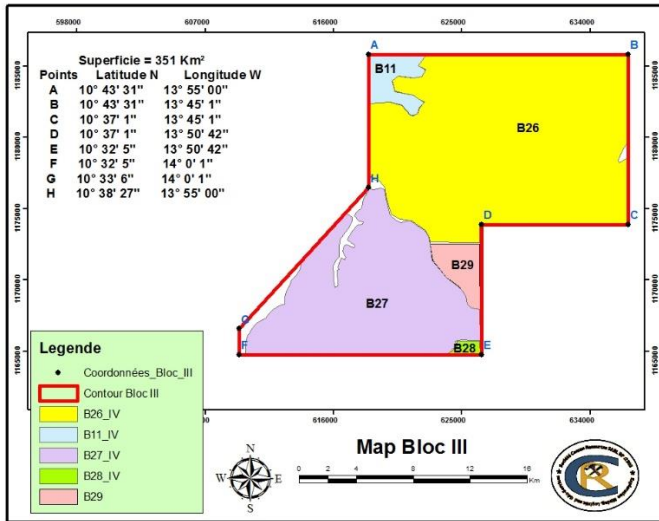
### **Phase 2 : production supplémentaire de bauxite brute et extension de la capacité de l'usine d'alumine :**

- Période d'extension : 2017-2024
- Volume de la production supplémentaire de bauxite: de 13 à 40 mtpa
- Volume de la production supplémentaire d'alumine: de 2 à 4 mtpa
- Investissement supplémentaire : 3,8 milliards \$US
- **Investissement global (non compris port en eau profonde) : 5 milliards \$US.**



**Le président de la République de Guinée et son homologue de Chine**

Les blocs de boffa sud et boffa nord accordé à CHINALCO sont matérialisés sur la carte si dessous.



Après la signature du contrat de partenariat technique, les négociations sur la convention minière ont démarré sous la conduite de M.Saadou NIMAGA Secrétaire général du Ministère des Mines et géologie et comprenant plusieurs hauts cadres des Mines et géologie, de la SOGUIPAMI, des ministères du Budget, de l'Economie et des finances et les transports.



Après ces négociations, la cérémonie de signature officielle de la convention s'est déroulée au Ministère des Mines et de la Géologie en Guinée en présence des plus hauts responsables de CHINALCO/CHALCO.



## 2. TBEA

Parallèlement aux négociations de CHINALCO, la société chinoise TBEA a manifesté de l'intérêt pour les blocs de bauxite de SANTOU.

Un accord de partenariat technique a été signé avec la SOGUIPAMI suite à de longues négociations en Guinée, en Chine et au Maroc.

La SOGUIPAMI a accepté de céder ses droits (au nom de l'Etat) sur le bloc de SANTOU I à TBEA contre le paiement de USD 20 millions dont usd 2 millions à la signature de la convention, usd 2 millions après ratification et promulgation de la convention minière et usd 16 millions sur 15 ans sous forme de droits de suite.



**La Photo des négociateurs de la convention de TBEA.**

Su le bloc de Santou 1 représenté ci-dessous, TBEA envisage de faire un projet d'exploitation de bauxite, d'alumine et d'aluminium.

Le Projet dont la société entend réaliser au terme de cette Convention de base est ambitieux et stratégique pour la République de Guinée. Il consiste dans le développement par phase sur le territoire de la Guinée d'une chaîne de production intégrée de la bauxite à l'aluminium, assortie d'infrastructures portuaire, énergétique et ferroviaire de grande ampleur et d'une zone industrielle multi-activités et multi-secteurs en guinée.



## a) - Description des phases de réalisation du Projet

Le présent projet porte sur la réalisation des infrastructures suivantes :

- **Une première phase d'exploitation des ressources bauxitiques de Santou I :**

Au cours de cette phase, la société TBEA procèdera à la construction et à l'exploitation d'une mine de bauxite d'une capacité initiale de 10 millions de tonnes par an (portée ensuite à 30 millions de tonnes par an), d'une raffinerie d'alumine d'une capacité d'un million de tonnes par an, d'une fonderie d'aluminium d'une capacité de 200 000 tonnes par an et d'une centrale thermique d'une capacité initiale de 75 mégawatts.

Dans un souci de respect des délais et de réduction de réduction de l'impact environnemental, la production du projet sera évacuée au moyen d'un convoyeur à bandes et d'un port en eau profonde à Boffa.

Afin de permettre le démarrage de cette phase, l'État s'est engagé à octroyer à TBEA une concession minière sur le bloc bauxitique de Santou I, ainsi qu'un permis de recherche sur une zone secondaire.

La date maximale de démarrage de la production de bauxite a été fixée au 30 juin 2019, et celle de l'alumine au 30 juin 2021.

S'agissant de la fonderie d'aluminium, TBEA réalisera une étude de faisabilité complète dans un délai de 2 ans à compter de la date d'octroi du permis de recherche considéré. La mise en service de cette fonderie est attendue dans un délai de 7 ans et demi à compter de l'entrée en vigueur de la convention de base, afin de laisser à TBEA le temps de procéder à la mise en service des infrastructures de production de bauxite puis d'alumine.

La centrale thermique et le port à réaliser par TBEA au cours de cette phase initiale seront accessibles aux tiers, pour la mise en œuvre d'un régime multi-utilisateur et multimodal conservant toutefois une priorité d'utilisation au bénéfice de TBEA.

- **Une phase parallèle relative à la réalisation du barrage hydroélectrique d'Amaria :**

Cette phase a d'ores et déjà débuté sur le terrain depuis le 20 novembre 2017, date de démarrage des travaux de construction de cette infrastructure, sur la base d'un accord-cadre signé entre TBEA et le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique le 30 octobre 2017.

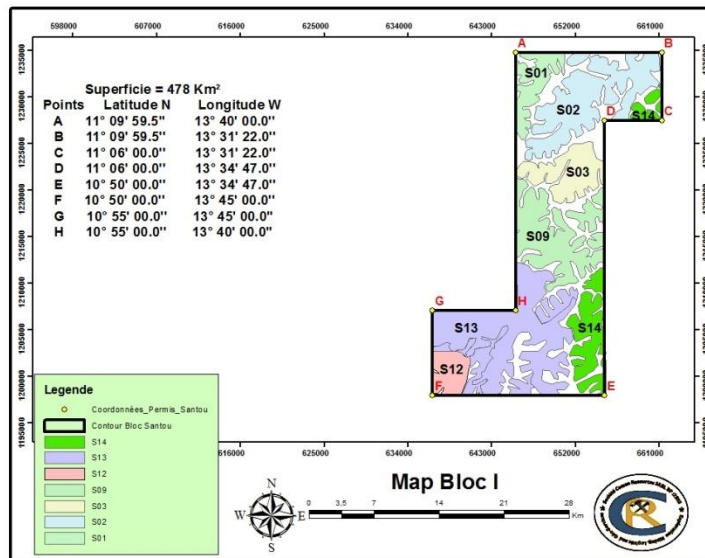
- **Plusieurs phases additionnelles portant sur la réalisation d'autres infrastructures transformatrices pour la République de Guinée :**

Ces infrastructures concernent en particulier (i) l'extension de la capacité de la raffinerie d'alumine à une capacité de 5 millions de tonnes par an, (ii) la réalisation d'un port multi-utilisateur et multimodal en eau profonde en Guinée, (iii) la participation à la réalisation d'un chemin de fer mutualisé reliant le port de TBTEA aux divers périmètres miniers des préfectures et (iv) la réalisation d'une usine de traitement profond d'aluminium.

## b) - Investissement et financement

L'Investisseur s'engage à réaliser un Investissement Initial d'un montant de deux milliards huit-cent quatre-vingt-dix millions de Dollars (2 890 000 000 USD).

Ci-dessous les coordonnées du permis de Santou I.



### 3.4 LES PARTENAIRES DE LA SOGUIPAMI

En 2017, la SOGUIPAMI a poursuivi son partenariat avec plusieurs sociétés en phase de recherche ou détentrice de titre d'exploitation.

Aucune de ces sociétés n'est encore en exploitation, mais les perspectives sont très bonnes. Ces sociétés en phase d'exploitation verseront des droits de suite à la SOGUIPAMI.

A fin 2017, les partenaires de la SOGUIPAMI sont les suivantes :

N°	SOCIETES	ACTIONS SOGUIPAMI	NATURE DU PERMIS	OBSERVATIONS
1	<b>Camén Ressources</b>	15%	Permis de recherche	Recherche Avancée
2	<b>SMG</b>	20%	Permis de Recherche	Phase pré faisabilité
4	<b>Guiean Brain Touch</b>	15%	Permis de recherche	Recherche Avancée
5	<b>SBG</b>	3%	Permis de Recherche	Négociation Convention minière
6	<b>AXIS Minerals</b>	1%	Permis de Recherche	Préfaisabilité
7	<b>Guinean Minerals Ressources</b>	10%	Permis de recherche	Acquisition des permis en cours
8	<b>EURASIAN</b>	1%	Permis de recherche	Acquisition des permis en cours
9	<b>FAAR</b>	1%	Permis de recherche	Acquisition des permis en cours

Parmi ces partenaires il y a CAMEN RESSOURCES qui est un partenaire stratégique qui réalise moyennant une rémunération juste et compétitive, les études d'exploration des permis de la SOGUIPAMI. Camen a, ainsi assister la SOGUIPAMI dans les négociations des blocs de bauxite anciennement détenus par BHP. La connaissance de cette société du cadastre minier guinéen a permis la signature de plusieurs accords de partenariats techniques sur ces blocs.

Aussi, camen a réalisé les études sur les blocs de bauxite et d'or de la SOGUIPAMI que nous allons promouvoir en 2018, pour trouver des partenaires financiers pouvant participer au financement de la réalisation de ces projets.

Aucune des sociétés partenaires de la SOGUIPAMI n'est en exploitation donc, elle n'a pas reçu de droits de suite en 2017.



Société	Lien principal	Activités de la période
Camem Ressources	Partenaire technique de la SOGUIPAMI, qui détient 15% des actions de la société.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de bornage du permis et de confirmation des réserves minières sur le permis HOUDA</li> </ul>
Société des Mines de Mandiana (SMM) détenue par Managem, Avocet et Etat Guinéen	La SOGUIPAMI assure la gestion des titres de participation des 15% de l'Etat guinéen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui dans la réalisation du projet minier par la facilitation des relations avec les communautés et l'administration (Campagnes de sensibilisation de la population sur le projet, obtention des permis et autorisations de travaux).</li> </ul>
Onhym	Développement de projet minier en partenariat et l'assistance technique pour la formation du personnel guinéen en gestion minière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séminaire de formation du personnel de la SOGUIPAMI et de l'Administration minière</li> </ul>
Rent A Port	Partenariat dans une société de joint-venture en création pour le Développement du corridor de Taigbé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Missions de reconnaissance et du bornage, design du projet et recherche de partenaires miniers intéressés par Taigbé</li> </ul>
Eurasian	Partenariat avec participation à hauteur de 1% des actions par la SOGUIPAMI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui dans la réalisation du projet minier par la facilitation des relations avec les communautés et l'administration (Campagnes de sensibilisation de la population sur le projet, obtention des permis et autorisations de travaux).</li> </ul>
Ashapura	Partenariat pour le développement du bloc de bauxite de Houda appartenant à la SOGUIPAMI.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du 28 Mai au 9 juin 2017 visite des installations d'ASHAPURA par une mission de l'administration minière.</li> <li>Du 23 au 27 juillet 2017, négociations avec ASHAPURA d'un partenariat pour le développement du bloc de HOUDA.</li> <li>Appui dans la réalisation du projet minier par la facilitation des relations avec les communautés et l'administration (Campagnes de sensibilisation de la population sur le projet, obtention des permis et autorisations de travaux).</li> </ul>
Chinalco	Partenariat pour le développement du bloc de bauxite de Boffa nord et Boffa sud devant être cédés par l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>24 Février 2017 démarrage des études de faisabilité des blocs BOFFA NORD et SUD par CHINALCO avec remise des rapports le 31 Août 2017.</li> <li>19 Avril 2017 début des négociations entre RIO TINTO et CHINALCO sur SIMANDO à Paris.</li> <li>Signature le 12 août 2017 de l'avenant au protocole d'accord de 2016.</li> <li>Discussions pour la signature d'un accord de partenariat technique sur les blocs de Boffa et d'une convention minière à soumettre à l'Assemblée Nationale avant la fin de l'année 2017.</li> <li>Appui pour la délivrance d'un décret PIN sur le corridor du projet minier de CHINALCO.</li> </ul>
	Accord-cadre pour la mise en valeur et l'exploitation du permis 2016/041/DIGM/CPDM à Boké	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début de l'exploitation du permis de Malapouyah depuis Octobre 2016 avec l'application des droits de suite de 0,50 cts \$/tonne au profit de la SOGUIPAMI (0,20 cts) et de l'Etat (0,30 cts) pour financer les travaux de levées géophysiques de l'ensemble du territoire guinéen par la société AMTEC.</li> <li>L'affectation de ce montant pour le financement des travaux de levées géophysiques ont été validé par le CA de la SOGUIPAMI dans son budget 2017.</li> </ul>

En plus de la gestion des relations de partenariat, la SOGUIPAMI a assisté les sociétés en activité dans la résolution des problèmes avec les communautés riveraines. Le Ministère des Mines et de la Géologie a été fortement impliqué dans la recherche de solution. C'est dans ce cadre que le Doyen de Sigiri a été reçu par le Ministre des Mines et de la Géologie.



**M. Kerfalla YANSANE ancien Ministre des Mines et Géologie et les Sages de SIGIRI**

### 3.5 PERSPECTIVES DE LA SOGUIPAMI A COURT TERME

<b>Janvier 2018</b>	Réunion du conseil d'Administration sur la situation financière au 31 Décembre 2017, sur le budget de 2018 et sur le Manuel des procédures administratives et comptables	<b>Mai 2018</b>	Approbation des comptes 2017 par l'actionnaire unique
	Finalisation des négociations entre la SOGUIPAMI, CHINALCO et l'Etat Guinéen sur l'accord de partenariat technique.		

## 3.6 RAPPORT FINANCIER DE LA SOGUIPAMI AU 31 DECEMBRE 2017

### 3.6.1 Réalisations budgétaires

La situation de clôture du budget de l'exercice 2017 se résume comme suit :

<b>Synthèse</b>	<b>Budget Initial 2017</b>	<b>Budget remanié 2017</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Investissements	53 685 452 600	56 163 887 806	53 736 191 045	-2 427 696 761	-5%
Fonctionnement	11 352 264 400	16 533 304 400	16 671 501 375	138 196 975	1%
Amortissements	600 000 000	600 000 000	398 997 198	-201 002 802	-50%
<b>Total des dépenses et charges</b>	<b>65 637 717 000</b>	<b>73 297 192 206</b>	<b>70 806 689 618</b>	<b>-2 490 502 588</b>	<b>-4%</b>
<b>Revenus</b>	<b>68 968 770 177</b>	<b>76 235 462 633</b>	<b>75 740 823 205</b>	<b>-494 639 428</b>	<b>-1%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>3 331 053 177</b>	<b>2 938 270 427</b>	<b>4 934 133 587</b>	<b>1 995 863 160</b>	<b>40%</b>

Au 31 Décembre 2017, le résultat net des réalisations budgétaires est de **4 934 133 KGNF** tandis que le résultat comptable avant impôts pour la même période est de **7 012 825 KGNF**. La différence s'explique par l'application des principes de la comptabilité d'engagement, notamment par l'exclusion des acquisitions d'immobilisations des charges, ainsi que la capitalisation des frais de recherches et développement en immobilisations incorporelles.

### 3.6.2 BILAN

31-décembre-17	31/12/2017	31/12/2016	Variations annuelles	Notes
<b>ACTIF</b>				
Frais de recherches et développements miniers	17 283 113 293	0	17 283 113 293	
Immobilisations incorporelles brutes	88 500 000	0	88 500 000	
Amortissements des immobilisations incorporelles	-9 833 324	0	-9 833 324	
	5 730 480	3 948 965		
Immobilisations corporelles brutes	713	894	1 781 514 819	
Amortissements des immobilisations corporelles	-2 688 934 576	-2 299 770 702	-389 163 874	
Titres de participations	28 000 000	28 000 000	0	
Autres immobilisations financières	2 570 000	2 570 000	0	
	<b>20 433 896</b>	<b>1 679 765</b>	<b>18 754 130</b>	
<b>Total des Immobilisations</b>	<b>106</b>	<b>192</b>	<b>914</b>	
<b>Créances et autres débiteurs divers</b>				
	125 654 122	181 166 075	-55 511 953	
	5 401 512			
Client	000	0	5 401 512 000	
	39 853 386	4 810 168	35 043 218	
Banques	382	329	053	
Caisses	7 979 022	616 025	7 362 997	
	<b>45 388 531</b>	<b>4 991 950</b>	<b>40 396 581</b>	
<b>Total des Créances et disponibilités</b>	<b>526</b>	<b>429</b>	<b>097</b>	
	<b>65 822 427</b>	<b>6 671 715</b>	<b>59 150 712</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>632</b>	<b>621</b>	<b>011</b>	

### BILAN

31-décembre-17	31/12/2017	31/12/2016	Variations annuelles	Notes
<b>PASSIF</b>				
Capital social	5 000 000 000	5 000 000 000	0	
Réserves et report à nouveau	792 203 355	0	792 203 355	
Résultat net	4 429 565 328	792 203 355	3 637 361 973	

Subventions d'équipements	816 927 284	816 927 284	0
---------------------------	-------------	-------------	---

<b>Total Capitaux propres</b>	<b>11 038 695 967</b>	<b>6 609 130 639</b>	<b>4 429 565 328</b>
-------------------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Créditeurs Avances sur redevances	22 680 641 117	100 880 000	22 579 761 117
-----------------------------------	----------------	-------------	----------------

Dettes et créditeurs divers	32 103 090 548	-38 295 018	32 141 385 566
-----------------------------	----------------	-------------	----------------

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>65 822 427 632</b>	<b>6 671 715 621</b>	<b>59 150 712 011</b>
---------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------

### 3.7.2 COMPTE DE RESULTAT

#### COMPTE DE RESULTAT

31-décembre-17	31/12/2017	31/12/2016	Variations annuelles
Commissions sur ventes de bauxite	10 539 253 141	13 968 776 177	-3 429 523 036
Redevances minières	20 167 539 264	0	20 167 539 264
Subventions et autres produits	148 541 375	5 108 281 284	-4 959 739 909
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>30 855 333 780</b>	<b>19 077 057 461</b>	<b>11 778 276 319</b>
Achats de matières et fournitures consommées	-1 779 900 290	-1 084 087 346	-695 812 944
Prise en charges des dépenses de l'administration minière	-3 652 056 373	-4 059 624 467	407 568 094
Autres Services extérieurs	-13 533 537 735	-7 647 565 060	-5 885 972 675
Impôts et taxes	-2 490 000 -1 835 740	-30 294 005 -1 397 121	27 804 005
Charges diverses de gestion	-3 674 452 152	-3 154 611 000	-438 619 152
Frais de personnel	489	450	-519 841 039
Charges financières	-180 334 215	-450 000	-179 884 215
Dotations aux amortissements et Reprises sur provisions	816 002 802	-571 585 054	1 387 587 856
	<b>7 012 825</b>		
<b>Résultat avant impôts sur sociétés</b>	<b>328</b>	<b>1 131 719 079</b>	<b>5 881 106 249</b>
<b>Impôts sur sociétés</b>	<b>-2 583 260 000</b>	<b>-339 515 724</b>	<b>-2 243 744 276</b>
<b>Résultat net</b>	<b>4 429 565 328</b>	<b>792 203 355</b>	<b>3 637 361 973</b>

### 3.7.4 VARIATION DE LA TRESORERIE

#### VARIATION DE LA TRESORERIE

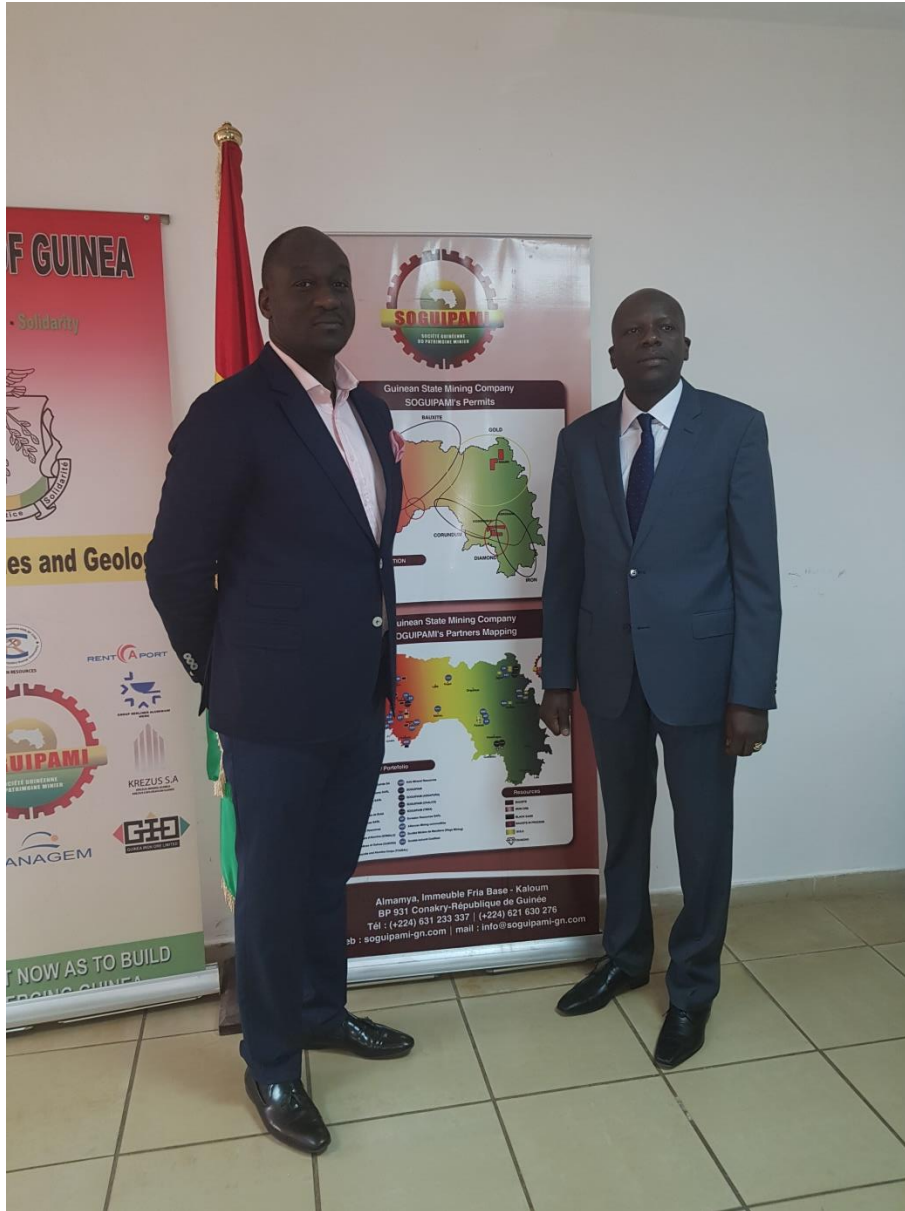
31-décembre-17

31/12/2017

<b>A. Soldes des banques et Caisses au mois dernier</b>		<b>4 991 950 429</b>	
1. Trésorerie générée par l'activité de l'entreprise		4 697 172 526	
2. Dépenses de trésorerie pour les investissements		-19 153 128 112	
	Recherches et développements miniers	17 283 113	
	Acquisitions de logiciels	293	
	Acquisitions de biens d'équipements et matériels	88 500 000	
		1 781 514 819	
3. Variations des créances et dettes à court terme		54 776 658 636	
	Variation des créances	131 390 000	
		54 645 268	
	Variation des dettes et créditeurs divers	636	
<b>B. Total variations nettes de la période (1+2+3)</b>		<b>40 320 703 050</b>	
<b>C. Soldes des banques et Caisses à la clôture (A+B)</b>		<b>45 312 653 479</b>	<b>Solde de clôture au 31 Décembre 2017</b>

### 3.7.5 CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS

<b>31-décembre-17</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Commissions sur ventes de bauxite	10 539 253 141	13 968 776 177
Droits de suite sur exploitation minière	20 167 539 264	0
Subventions et autres produits	148 541 375	5 108 281 284
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>30 855 333 780</b>	<b>19 077 057 461</b>



**LE DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA SOGUIPAMI**